



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-mer

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 062-200018083-20260429-B6220260429-DE

Extrait du registre des délibérations

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-neuf avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi seize avril, se sont réunis à la salle des Potiers, place des Potiers, à Desvres sous la présidence de Monsieur Christophe FOURCROY

Délibération n°62-2026-04-29

Etaient présents :

M. Christophe GUCHE, Mme Monique GOUDAL, M. Vincent LACHERE, M. Benoît LONGUET, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, M. Simon LEMAIRE, Mme Anne DACHICOURT, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Jean-François SAGOT, M. Philippe DEMOLLIENS, M. Jean-Marc DUFOUR, Mme Anne FOQUET, Mme Anita THOMAS, M Mathieu DELATTRE, Mme Colette DUCHATEL, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Christophe DOUCHAIN, M. Jean-Michel MARTEL, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Cristina BASTIDE, M. Alain MAQUINGHEN, M. Alain LOUVET, Mme Julie WALLE, Mme Maryse BEAUSSE, Mme Rebecca CHATILLON, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. Marc COUSIN, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Jean-Christophe SERGENT à M. Etienne MAES
Mme Véronique BALLY à Mme Anne DACHICOURT
Mme Martine GOURNAY PRUD'HOMME à M. Jean-Luc MARCOTTE
M. Jackie BAHEUX à M. Benoit LONGUET

Etaient remplacés :

M. Dominique CHIVET par M. Benoit DELATTRE
M. Xavier BAILLY par Mme Sylvie THERRY
M. Hervé BROUART par M. Vincent HAMY

Etaient absents :

M. Christophe COUSIN
M. Jean-Claude RETAUX

Secrétaire de séance :

Mme Julie WALLE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	43
Excusés avec pouvoir à un titulaire	4
Remplacés par un suppléant	3
Excusés	0
Absents	2
Nombre de votes	50

Délibération n°62-2026-04-29

Objet : création d'un CST commun entre la CCDS et le CIAS

Préambule :

Selon les articles L. 251-5 à L. 251-10 du Code Général de la Fonction Publique, prévoient qu'un Comité Social Territorial est créé dans chaque collectivité ou établissement employant au moins cinquante agents ainsi qu'auprès de chaque centre de gestion pour les collectivités et établissements affiliés employant moins de cinquante agents.

Il peut être décidé, par délibérations concordantes des organes délibérants d'un établissement public de Coopération Intercommunale (EPCI) et de l'ensemble ou d'une partie des membres de cet EPCI et des établissements qui leur sont rattachés de créer un Comité Social Territorial commun compétent pour tous les agents desdites collectivités/établissements à condition que l'effectif global concerné soit au moins égal à cinquante agents.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 27 avril 2026,

Considérant l'intérêt de disposer d'un Comité Social Territorial commun compétent pour les agents de la CCDS et du CIAS,

Considérant que les effectifs des agents titulaires, stagiaires, contractuels de droit public, contractuels de droit privé au 1^{er} janvier 2026 :

CCDS : 137 agents

CIAS : 5 agents

permettent la création d'un Comité Social Territorial commun.

Il est proposé au Conseil Communautaire la création d'un Comité Social Territorial commun compétent pour les agents de la communauté de communes et du CIAS, lors des élections professionnelles 2026 :

- la création d'un Comité Social Territorial commun compétent pour les agents de la Communauté de Communes de Desvres-Samer et du CIAS,
- de fixer le nombre de représentants du personnel titulaires au sein du CST Commun à 3,
- de fixer le nombre de représentants de la collectivité titulaires au sein du CST Commun à 3,
- de placer le Comité Social Territorial commun auprès de la communauté de communes,
- d'autoriser le recueil de l'avis des représentants de la Collectivité sur les sujets qui relèvent des attributions du CST.

Approuvé à l'unanimité par le conseil communautaire

Fait et délibéré à Desvres, le 29 avril 2026

La secrétaire de séance



Julie WALLE

Le Président



Christophe FOURCROY